

RENTREE 2020/2021

Règlementation dans le cadre de la crise sanitaire Locaux du 4 place St Médard à Brunoy

Compte tenu de la situation actuelle en matière de pandémie Covid 19, nous sommes contraints de mettre en place les mesures spécifiques sanitaires suivantes, inspirées pour la plupart des directives appliquées en milieu scolaire.

LES ELEVES et les accompagnants

-Les plus jeunes (moins de 8 ans), soit les cours d' Eveil 1 et 2, Initiation et PP1

- Suivront leurs cours normalement
- Les parents (1 seul par enfant) seront autorisés à pénétrer dans les locaux et les vestiaires afin de les aider à s'habiller. Ils devront veiller à quitter les locaux dès que possible.
- A la fin du cours, ces seuls parents seront autorisés à pénétrer dans les vestiaires et seront invités à ressortir au plus vite.

-Les 8 à 11 ans devront arriver sans accompagnement de préférence et habillés afin de limiter leur temps de passage dans les vestiaires. Ils suivront leur cours normalement et quitteront les lieux rapidement.

-Les plus de 11 ans (sans accompagnement) et les adultes devront également prévoir de rester un minimum de temps dans les vestiaires, à l'arrivée comme au départ, et devront porter un masque, y compris pendant les cours dans toute la mesure du possible.

Dans les vestiaires, les vêtements devront faire l'objet d'un rangement méticuleux dans un sac.

Seuls les parents comme définis ci-dessus ou souhaitant passer au bureau pour des motifs précis (inscription, règlement, etc...) seront autorisés à pénétrer dans les locaux en respectant les mesures sanitaires (masque, distanciation, etc...comme définies dans la procédure d'inscription).

AUCUN ADULTE SANS MASQUE NE POURRA PENETRER DANS LES LOCAUX.

LES PROFESSEURS

Porteront tous un masque pendant toute la durée des cours et devront veiller au respect des mesures sanitaires.

LES LOCAUX

Les barres du studio seront désinfectées entre chaque cours, les rampes, poignées de porte, toilettes seront désinfectés plusieurs fois par jour. Du gel hydroalcoolique sera à disposition en bas de l'escalier et à l'étage pour un nettoyage systématique des mains.

Ces mesures doivent être respectées.

Il y va de la responsabilité de chacun dans cette période inédite et exceptionnelle.

Nous n'avons pour l'instant aucune directive particulière pour les locaux que nous utilisons à Yerres et Epinay sous Sénart. Il est probable que les mesures seront identiques. Nous vous tiendrons informés.

